

2017

SUPER

D



ÊTES-VOUS
PRÊTS À AGIR
CONTRE
LES RISQUES
MAJEURS ?

C

R

I

M



SISTERON

L'ÉDITO DU DICRIM

Document d'Information Communal des Risques Majeurs



DANIEL SPAGNOU, MAIRE DE SISTERON

Les risques majeurs impactent Sisteron. Le travail à la sécurisation est effectué avec les plus grandes précautions et le plus grand sérieux par les agents de la mairie et les organismes avec lesquels nous travaillons.

Mais il vaut « mieux prévenir que guérir ».

La municipalité a donc choisi de réaliser ce petit fascicule de telle sorte que chez vous, ou au travail, vous adoptiez les bons réflexes, pour vous, pour vos collègues, vos amis ou votre famille. La prise de conscience est importante et comme pour tout danger, il est important de connaître les gestes qui sauvent.

Chacun doit être le héros de sa propre sécurité.

Mais aussi celle des autres, en adoptant une attitude adéquate. Il s'avère que, lors des différents exercices organisés autour des risques majeurs, nous avons constaté que les mauvais réflexes étaient trop courants. Garder son calme, suivre les indications, ne pas aller chercher ses enfants ni passer d'appels téléphoniques personnels sont les principaux réflexes à adopter. Cela peu paraître paradoxal mais au cours de ces événements ce sont les meilleures réactions à avoir pour laisser travailler les secours efficacement.

Ce fascicule je vous invite à le lire. Rapide, simple, il expose les étapes à suivre de manière guidée. Je vous invite aussi à le garder précieusement chez vous.

CARTE COMMUNALE DES RISQUES



Le Transport de Matières Dangereuses est consécutif à un accident se produisant lors du transport de marchandises par voie routière (locale, départementale comme la D53, régionale ou autoroutière comme l'A51), par la voie ferrée, voie d'eau ou canalisation.

Zones de rassemblement
De 1 à 5

Aléa mouvement de terrain
Faible
Moyen
Fort

Transport de Matières Dangereuses
Canalisation

Aléa inondation
Faible
Moyen
Fort

Aléa feu de forêt
Zones boisées

Risque industriel
PPI 200 mètres
PPI 800 mètres
PPI 2500 mètres

RISQUES INONDATIONS

QU'EST-CE QU'UNE INONDATION ?



Une inondation est une submersion plus ou moins rapide d'une zone habituellement hors d'eau. Les inondations naturelles sont liées à un débordement du cours d'eau en dehors de son lit et/ou remontée de la nappe d'eau souterraine, le ruissellement urbain lié à l'imperméabilisation des sols en zone urbanisée, ou la crue torrentielle, liée à des précipitations intenses.



Une inondation causée par rupture de barrage produirait une onde de submersion destructrice et une inondation dont le temps avant l'arrivée de la vague sur la commune est estimé à 2 heures. En cas de danger, la population située dans la zone submersible serait alertée par tout moyen disponible (sirène, véhicule mobile, haut-parleur, médias). L'alerte est donnée par la corne de brume ou les services de secours.

CONSIGNES GÉNÉRALES :



Face à une inondation, avant tout s'organiser et anticiper :

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6

- > Mettre hors d'eau des meubles et objets précieux : sauvegarde informatique, album de photos, papiers personnels, factures, les matières et les produits dangereux ou polluants
- > Identifier le disjoncteur électrique et le robinet d'arrêt du gaz,
- > Aménager les entrées possibles d'eau : portes, soupiraux, évents,
- > Amarrer les cuves, etc.
- > Repérer les stationnements hors zone inondable,
- > Prévoir les équipements minimums : radio à piles, réserve d'eau potable et de produits alimentaires, papiers personnels, médicaments urgents, vêtements de rechange, couverture



Face à une rupture de barrage, connaître les points de rassemblement (cf. carte) :



En centre-ville, les Plantiers et le Gand : allez au stade du Thor, stade du Collet



Vous êtes au Parc d'activités ou près de Sanofi : rendez-vous à l'aire des gens du voyage au Plateau de Soleilhet



Vous êtes au plan des Tines : allez au camping Jas du Moine à Salignac

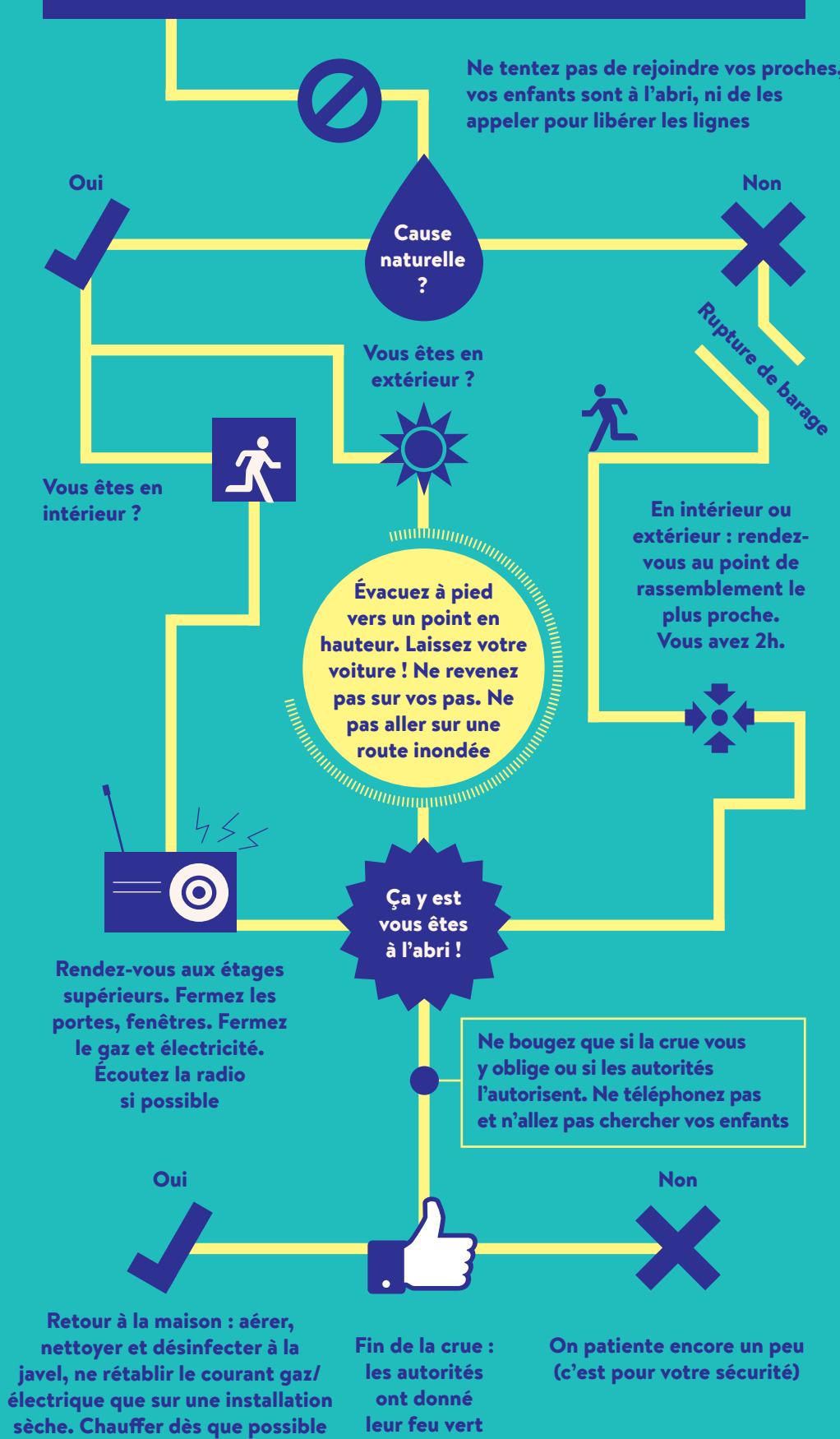


Vous êtes à la Chaumiane : allez au stade de rugby



Vous êtes vers la Baume : allez à la ferme Aco de Catin vers Saint Geniez

INONDATION



RISQUE FEU DE FORêt



QU'EST-CE QU'UN FEU DE FORêt ?

On parle de feu de forêt lorsqu'un feu concerne une surface minimale d'un hectare d'un seul tenant et qu'une partie au moins des étages arbustifs et/ou arborés (parties hautes) est détruite.



Avant tout s'organiser et anticiper :



1
Repérer
les chemins
d'évacuation,
les abris



2
Prévoir
les moyens
de lutte (points
d'eau, matériels)



3
Débroussailler



4
Vérifier
l'état des
fermetures, portes
et volets, la toiture

F F C



Ne tentez pas de rejoindre vos proches,
vos enfants sont à l'abri, ni de les
appeler pour libérer les lignes

Oui



Informez les
pompiers (18 ou
112 portable) le
plus vite possible.
Attaquer le feu si
cela est possible,
sans prendre de
risque pour vous

Vous êtes
témoin ?

Non



Oui



Vous êtes
dans la nature ?

Non



Dans une maison : dégagiez
les voies d'accès, arroser les
abords. Fermer et arroser volets,
portes et fenêtres, occulter les
aérations avec des linges humides,
rentrer les tuyaux d'arrosage pour
les protéger et pouvoir
les réutiliser après



S'éloigner des au
vent, si on est surpris
par le front de feu,
respirer à travers un
linge humide, à pied :
rechercher un écran
(rocher, mur...)

Dans une maison proche
du feu : dégagiez les voies
d'accès, rentrez rapidement,
fermez le gaz et les produits
inflammables, occultez les
aérations avec des
linges humides



Fin du feu : attendez l'ordre des
autorités pour sortir et éteindre les foyers
résiduels si il n'y a pas de danger

RISQUES INDUSTRIELS & TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

UN RISQUE TMD EST DIFFÉRENT D'UN RISQUE INDUSTRIEL MAIS DEMANDE LES MÊMES PRÉCAUTIONS



Le TMD est consécutif à un accident se produisant lors du transport de marchandises par voie routière, ferroviaire, voie d'eau ou canalisation.



Le risque industriel est un événement accidentel se produisant sur un site industriel et entraînant des conséquences immédiates pour la population avoisinante, les biens et l'environnement : risques de brûlure, d'asphyxie, et/ou de dispersion dans l'air, l'eau ou le sol de produits dangereux.



Avant tout s'organiser et anticiper :

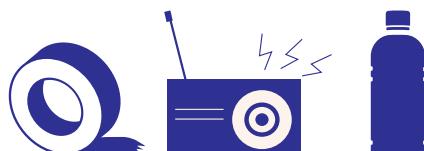
TMD

- Savoir identifier le convoi de marchandises dangereuses : les pictogrammes apposés sur les véhicules permettent d'identifier les risques exemple :

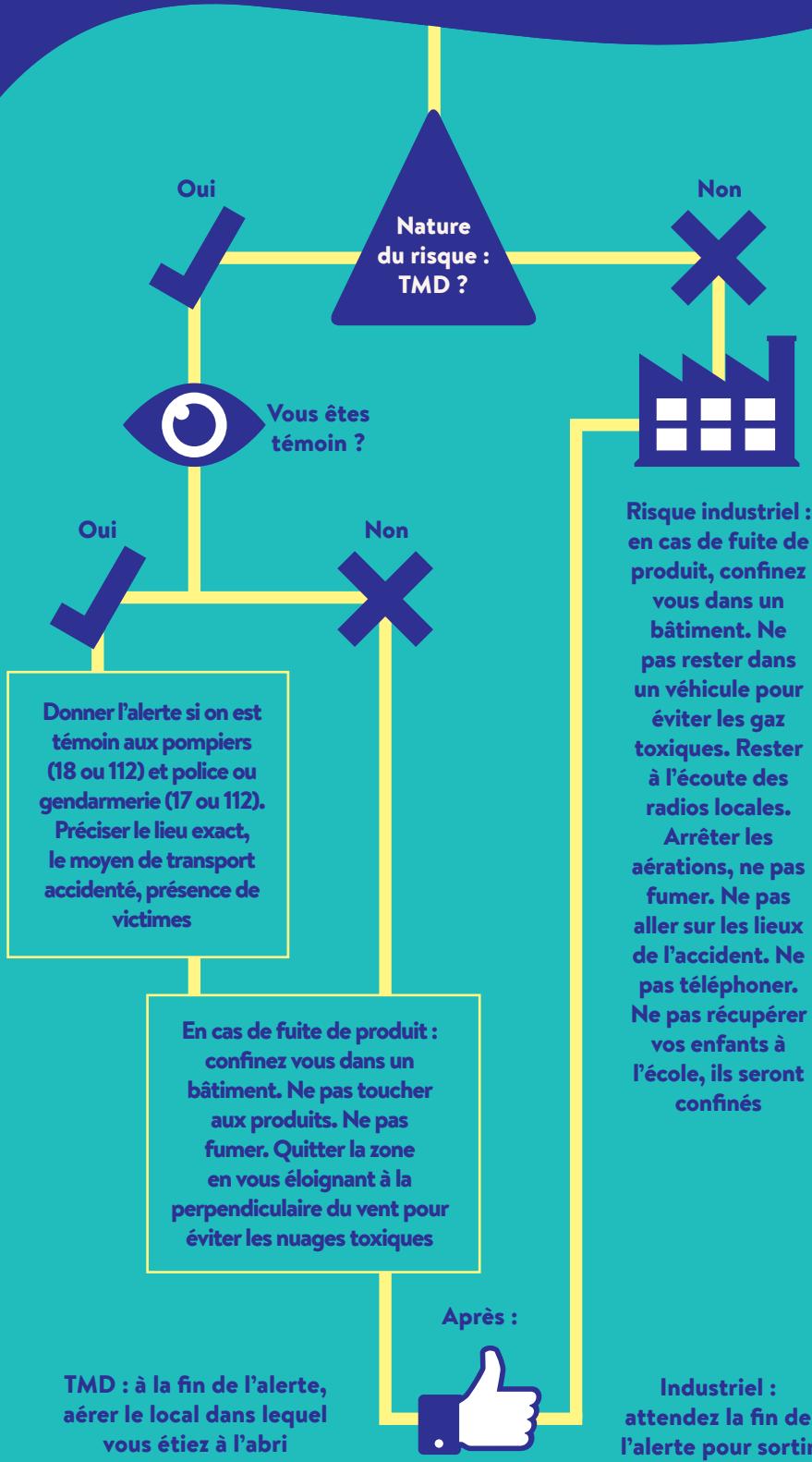


Industriel

- S'informer sur les risques encourus
- Disposer d'un poste radio à piles
- Avoir en réserve du matériel de mise à l'abri (adhésifs, bouteilles d'eau)



TMD & INDUSTRIELS



RISQUE SISMIQUE & MOUVEMENT DE TERRAIN



Un séisme est une vibration du sol transmise aux bâtiments, causée par une fracture brutale des roches en profondeur créant des failles dans le sol et parfois en surface.



Un mouvement de terrain est un déplacement, plus ou moins brutal, du sol ou du sous-sol sous l'effet d'influences naturelles (agent d'érosion, pesanteur, séisme, etc.) ou humaines (exploitation de matériaux, déboisement, terrassement, etc.).

2 MOUVEMENTS SONT POSSIBLES :



Mouvements lents

Une déformation progressive des terrains, pas toujours perceptible par l'homme. Ils regroupent les affaissements, les tassements, les glissements, la solifluxion, le fluage, le retrait-gonflement et le fauchage.

Mouvements rapides

Brutaux et soudains. Ils regroupent les effondrements liés à la présence de cavités souterraines, les chutes de pierres et de blocs et les coulées boueuses.



Avant un séisme anticiper et s'organiser :

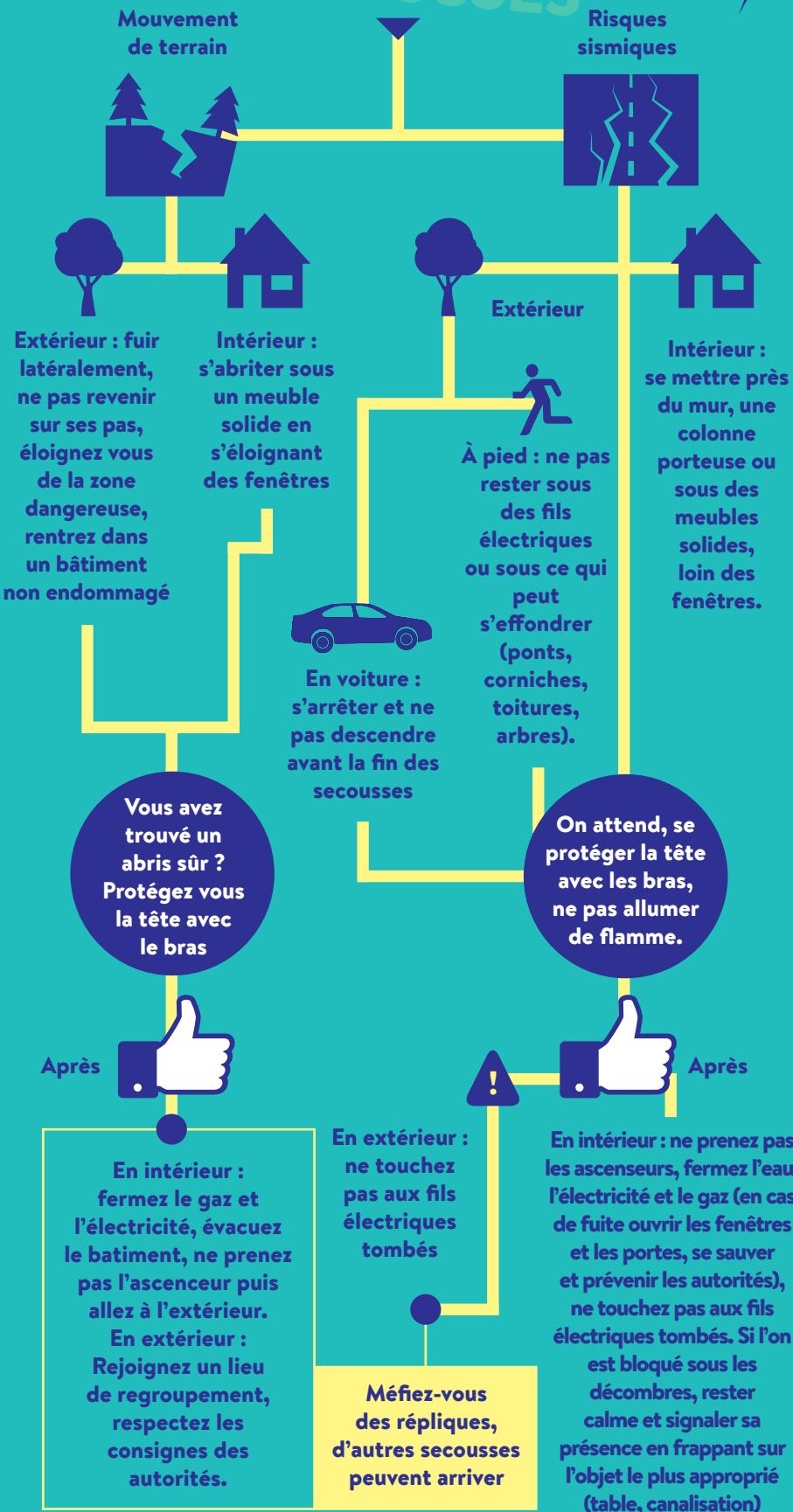
- > Repérer les points de coupure de gaz, eau, électricité
- > Fixer les appareils et les meubles lourds



Avant un mouvement de terrain :

- > S'informer sur votre situation géographique et les consignes de sauvegarde
- > Informer la mairie de toute évolution de terrain se produisant chez vous.

SECOUSSES



SAVOIR RECONNAÎTRE L'ALERTE



VOUS ENTENDEZ LA SIRÈNE

Un son montant et descendant

3 fois 1 min et 41 s séparées par un court silence

Fin de l'alerte : Un son continu de **30 secondes**

CONSIGNES GÉNÉRALES À SUIVRE

Informez vous sur les risques encourus à l'endroit où vous vivez et les consignes à suivre. Gardez toujours un poste radio à piles

À faire : Confinez vous ou quittez la zone selon le danger. Écoutez la radio

À ne pas faire : n'allez pas à l'école cherchez vos enfants. Ne passez pas d'appels personnels afin de libérer la ligne des secours

LES NUMÉROS D'URGENCE

Le **18** : POMPIERS (incendie et secours) et le **112** : SAMU / POMPIERS

LES LIENS UTILES

www.alpes-de-haute-provence.pref.gouv.fr

Site de la préfecture des Alpes de Haute-Provence

www.cypress.org

Site d'information sur les risques majeurs en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

www.prim.net

Site dédié à la prévention des risques majeurs



Ce document est à lire et à conserver.
Mentions légales : consignes issues du DICRIM officiel.
Mairie de Sisteron - www.sisteron.fr